

communiqué de presse
vendredi 18 novembre 2022

RER Métropolitain : prolongation des concertations préalables jusqu'au vendredi 25 novembre 2022 à 16h

L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole portent ensemble un grand projet de RER Métropolitain nécessitant la réalisation d'aménagements ferroviaires sur trois lignes : Libourne-Arcachon, Langon-Saint-Mariens/Saint-Yzan et la ligne du Médoc.

Compte tenu de la nature des aménagements (dont la création d'une halte ferroviaire à Talence-Médoquine et de ses espaces publics attenants), les trois maîtres d'ouvrage SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions et Bordeaux Métropole organisent **des concertations** (une par ligne) **volontaires, préalables aux enquêtes publiques**, au titre du Code de l'environnement.

Les trois maîtres d'ouvrage remercient l'ensemble des participants à ces concertations pour le nombre de contributions et la richesse des échanges.

Plus de 500 personnes ont participé aux 6 réunions publiques et 2 ateliers participatifs, et près de 700 contributions ou réactions ont été postées à ce jour sur [la plateforme de participation](#).

A la demande des garants et pour permettre à chacun de prendre connaissance des comptes rendus des dernières rencontres publiques, **les concertations initialement planifiées du 20 septembre au 19 novembre 2022 sont prolongées jusqu'au vendredi 25 novembre 2022 à 16h00.**

Jusqu'à cette date, la plateforme reste ouverte aux dépôts d'avis et les registres mis en place dans les 13 communes concernées par les aménagements ferroviaires à savoir les communes d'Arcachon, Bassens, Bordeaux, Gujan-Mestras, Langon, Libourne, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Saint-Mariens, Saint-Yzan de Soudiac, Talence, Vayres et Izon, sont à disposition ; un registre est également disponible sur la commune de Lesparre.